

## **Introduction :**

Il est rappelé qu'entre la fin de l'année 2008 et 2010, 12 réunions de quartier ont été organisées. A cette occasion, un certain nombre de demandes ont été enregistrées.

La municipalité a décidé de revenir à la rencontre des habitants en ramenant le nombre de quartiers à 5..

L'objet de ces rencontres est :

- de dresser le bilan des actions menées dans le quartier,
- d'expliquer le processus de traitement des demandes et de prise de décision
- d'informer sur les projets communaux engagés et à venir,
- de recueillir les attentes des habitants quant à la mise en place d'instances de quartier afin de définir leur organisation future.

Afin de pouvoir respecter l'ordre du jour, il est rappelé que l'objectif de la réunion n'est pas de répondre aux demandes individuelles des uns et des autres. Un questionnaire est remis à chacun pour permettre aux habitants de poser des questions touchant leur quartier et aussi de s'exprimer sur ce qu'ils apprécient ou non à Chaponost.

En fin de ce compte-rendu, seront déjà données des réponses aux questions posées par plusieurs habitants, les autres feront l'objet de réponses personnalisées. Quant aux services et actions que les Chaponois apprécient ou pas, une synthèse globale sera faite à l'issue des 5 rencontres et sera communiquée ultérieurement.

## **Circuit et traitement des demandes :**

Monsieur Alain Geron, adjoint aux travaux et à la voirie, explique que le circuit des demandes est le suivant :

- Premier examen par les services techniques et l'adjoint :
  - action immédiate et éventuelle priorisation
  - accusé de réception si le traitement intervient au delà de 1 mois
- Examen en commission voirie
  - si le budget est important ou l'utilité incertaine (éventuellement après étude)
  - puis information de la décision
- Demande de réalisation au service Voirie, ou selon les cas à la CCVG (Communauté de Communes de la Vallée du Garon) ou au Département, voire aux syndicats intercommunaux concernés.
  - Délais souvent importants dus aux nombreux intervenants et aux contraintes budgétaires

## **Bilan des actions menées**

A l'échelle de la commune :

- La commune enregistre en moyenne 5 demandes par semaine (soit environ 700 demandes depuis le début du mandat) pour voirie et travaux.. Il est précisé que pour assurer un meilleur suivi, il est préférable que les demandes soient faites par courrier ou email [contact@mairie-chaponost.fr](mailto:contact@mairie-chaponost.fr)
- Les demandes concernent la voirie à 66% (signalisation, aménagement, problème de vitesse...)

## A l'échelle du quartier des Aqueduc

- 130 demandes ont été enregistrées et la moitié a reçu une issue favorable.
- les 2/3 des demandes concernent la voirie

Sans être exhaustif les réalisations effectuées depuis 2008 sur le quartier sont les suivantes :

- petits aménagements de voirie :
  - o Aménagement d'une « surlargeur » pour pédibus carrefour Vergers/Radix
  - o Création d'une « oreille » intersection Pénard/framboisiers »
  - o Petite réfection chemin du Ronzère et Ferroussat (portion nord)
  - o Restructuration Chemin du Robert
  - o Création d'îlot séparateur intersection Rue Radix/Celle
  - o Aménagement de intersection Vieille route/Ferroussat avec également la mise en place de panneau lumineux pour priorité à droite
  - o Déplacement des limites d'agglomération vieille route pour limitation de vitesse
  - o Restructuration Chemin du Robert
  - o Aménagement du rond point Devais/Taffignon
  - o Restructuration enrobé partie Haute de la vieille route
  - o Remise en état de la Voie OTL
  - o Reprise des revêtements de l'avenue de Verdun (CG)
  - o mise en place de la signalisation interdisant le passage des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur l'essentiel de la commune.
- Aménagement hydraulique :
  - o Enrochement sous chemin de Combalat pour renforcer exutoire écoulement des EP du lotissement des aqueducs et du Robert
  - o Reprise des canalisations d'eaux pluviales sur Vieille route et A.Celle suite à affaissement
  - o Aménagement hydraulique de surface (caniveau béton, grilles...) sur la rue Radix pour éviter inondations de certains particuliers,
  - o Enrochement chemin du château
  - o Signature de convention pour le passage des eaux pluviales sur les terrains privés de la Vieille route (avec engagements d'entretien à échéance 2012)
  - o Remise en état des écoulements sur la partie basse de la Vieille route
- Assainissement :
  - o Etude pour l'assainissement du secteur Ronzère (analyse comparative ANC, assainissement collectif...)
  - o Fin des opérations de contrôles des ANC
- Divers
  - o Extinction du secteur sur des périodes définies de la nuit (1h30 -5h)
  - o Réfection partielle de l'aqueduc
  - o Mise en place d'une extension au réseau câblé
  - o Mesures vitesses et comptage à l'aide du radar pédagogique sur l'avenue de Verdun

## Actions programmées ou en discussion sur le quartier

- Aménagement de voirie à court terme :
  - o Mise en place d'un marquage au sol sur l'avenue de Verdun (en attente du département depuis des mois, et réalisé depuis cette réunion) avec création d'une bande cyclable.
  - o Aménagement carrefour "Verdun-Pénard-Vieille route" et place Poincaré (sécurisation provisoire sur le très court terme) (retard dû à contrainte Aqueduc)
  - o Marquage d'une ligne continue sur la route des Pins
  
- aménagement de voirie en discussion ou à l'étude :
  - o création de trottoir sur le Bd des Vergers
  - o aménagement du carrefour RD 50/Ferroussat (étude 2011 pour le Conseil général)
  - o aménagement pour déplacement piétons secteur de Beaunant (étude 2011 pour Conseil général)
  - o aménagement d'un parking à proximité de l'école de Danse sur la vieille Route et création d'un trottoir el long de l'école de danse
  
- aménagement hydraulique :
  - o Reprise des berges des bassins de la vieille route (étude 2011 réalisations 2012)

## Plusieurs demandes sont formulées par l'assistance quant à des actions à mener

- o création de trottoir sur le Bd des Vergers (à l'étude)
- o aménagement du carrefour Vergers/Verdun (pas d'action prévue)
- o Mise en place de ralentisseur et d'interdiction de doubler sur l'avenue de Verdun (par des séparateurs et pas uniquement ligne blanche)
- o aménagement afin de sécuriser le secteur de Beaunant/ vieille Route (étude en cours, délais dus au département)
- o aménagement sur largeur rue Radix au droit du Clos saint Antoine (étude en cours)

## **Vivre ensemble : des efforts partagés**

Monsieur Yves PIOT, conseiller délégué à la communication et à la sécurité, rappelle un certain nombre de points de civisme à respecter :

- o le respect des règles du code de la Route et la courtoisie au volant
- o l'obligation de tailler les haies au droit des limites de propriété, notamment en bordure du domaine public,
- o le respect de la zone bleue (plus de 100 PV ont été dressés depuis la réactivation se la Zone Bleue).
- o Il est également rappelé que la Police Municipale joue tout d'abord un rôle de persuasion, mais qu'à défaut de respect des règles après avertissement, la police est contrainte de verbaliser

## **Présentation des réalisations et projets municipaux**

Monsieur Pierre Menard, maire de Chaponost, rappelle que l'engagement de l'équipe est d'œuvrer pour une commune solidaire, citoyenne et écologique et présente les grands projets allant dans ce sens :

- Création d'un Relais Assistante Maternelle et d'une micro crèche ouverts en septembre 2010 afin de répondre aux besoins en matière de garde d'enfants,

- Analyse des Besoins Sociaux effectuée afin de permettre de guider la commune dans ses actions en matière sociale (isolement des aînés, évolution de l'habitat, santé ...)
- Actions en faveur de la jeunesse (mise en place du quotient familial pour la pratique sportive et culturelle, effort de coordination des différents acteurs impliqués auprès des jeunes)
- Transformation de la Dimerie en EHPAD pour fin 2011
- Plusieurs programmes immobiliers de construction de logements sociaux sur des terrains communaux ont été engagés :
  - o Terrain entre Chausse et Martel : l'OPAC a déposé un permis de construire pour environ 60 logements dont 20 pour les seniors, et une surface commerciale
  - o Terrain rue Favre Garin : environ 25 logements sociaux, vont être construits par 3F (le permis de construire a été délivré en août 2010)
  - o Terrain rue Chapard : la consultation est en cours pour la construction d'environ 20 logements sociaux environ et la mise en place de commerces
- La mise en place de l'Agenda 21 est lancée,
- Les études en vue de l'aménagement de l'hyper centre sont engagées, avec le souci de ne pas réduire les places de stationnement
- Au niveau des transports en commun, une navette a été mise en place, financée par la commune, afin d'améliorer la qualité de desserte du territoire. D'autres améliorations sont en cours d'étude.

En ce qui concerne la création d'un Espace Culturel, les études sont en cours.

#### **Parallèlement des actions sont menées au sein de la CCVG à savoir :**

- Centre aquatique : conformément aux engagements pris durant la campagne électorale, le projet initial regroupant la CCVG et la COPAMO a été stoppé afin de construire un équipement plus proche du territoire de la Commune. Le lieu final est désormais fixé à la limite de Brignais et Chaponost, lieu-dit Rochilly. Les études sont en cours.
- Un plan d'aménagement des voies douces est aussi en cours d'élaboration.

#### **Questions des habitants du quartier :**

- Pourquoi avoir fait passer la navette dans la rue des Framboisiers ?
  - o Pour permettre à la navette de faire demi-tour sans manoeuvrer. La rue des Framboisiers est une voie publique de largeur suffisante et la navette ne circule pas vite.
- Où en est le projet de ligne 63 000 volts ?
  - o le projet est totalement revu pour deux raisons :
    - le poste source ne peut pas être implanté sur le site envisagé initialement à Messimy.
    - suite aux débats publics organisés à Chaponost, ERDF cherche une solution générant moins de gêne pour les riverains
- Quel est le coût du centre aquatique ?
  - o le centre aquatique est estimé à 14,2 M€ en investissement. Ce montant est intégralement financé par la CCVG sans augmentation des taxes. Cet équipement coûtera ensuite 1M€ de fonctionnement par an.
- Quel est le coût de l'équipement culturel ?
  - o A ce jour le montant n'est pas arrêté. Des études sont en cours afin de définir le programme des équipements culturels à créer
- Comment expliquer l'augmentation de 30% de la taxe foncière ?
  - o De nombreuses explications ont été données à ce sujet dans les publications municipales. Sans rentrer une nouvelle fois dans le détail il a fallu par exemple trouver du financement pour mener une politique active en faveur de la petite

enfance, combler le déficit de la Dimerie, payer l'importante pénalité pour non-respect de la loi SRU...

- Quelle est la position de la municipalité par rapport au projet de TOP ?
  - o La commune a demandé à plusieurs reprises le tracé retenu et n'a pas reçu de réponse précise. La municipalité a donc peu de visibilité sur le projet de TOP. A ce jour aucun débat n'a eu lieu en conseil municipal pour arrêter la position de la commune sur ce sujet.
- Dispose t'on d'information sur l'utilisation de la voie ferrée pour procéder à du fret de marchandise 24h/24h ?
  - o A ce jour, il n'y a pas de projet en ce sens, notamment sur une utilisation en continue. La SNCF souhaite cependant tester le transport de marchandise sur cette voie dans l'hypothèse d'un raccordement avec Givors.
- Que va mettre en place la commune pour répondre à l'augmentation des délits ?
  - o La police municipale et la gendarmerie assurent une présence importante sur la commune, y compris de nuit..
  - o Il convient de relativiser, des délits importants ont effectivement eu lieu sur la commune dernièrement; néanmoins au niveau des statistiques la délinquance est en baisse (sources issues de la gendarmerie)
- La coordination avec le Grand Lyon semble problématique. Que peut faire la commune pour faciliter la vie des habitants de Chaponost qui vivent à la frontière avec le Grand Lyon (aménagement du secteur de Beaunant, accès à la déchetterie de Francheville...)?
  - o En ce qui concerne l'aménagement de Beaunant, plusieurs collectivités se superposent (les communes, le Grand Lyon, la CCVG, le conseil Général), ce qui rend le processus de décision long et complexe.
  - o En ce qui concerne l'accès à la déchetterie de Francheville, cette question sera étudiée pour voir si des accords sont trouvables avec le Grand Lyon.

### **Quelle instance de quartier à Chaponost?**

Mme Geneviève Chevassus, adjointe à la démocratie locale et à la communication, présente ensuite plusieurs exemples d'organisation d'instance de quartiers. A ce jour aucun schéma n'est décidé pour Chaponost, la volonté étant d'attendre les retours des habitants sur ce qu'ils attendent des instances de quartiers.

Les propositions faites par les habitants sont les suivantes :

- l'instance doit être plutôt légère : les réunions doivent être faites dans un cadre convivial afin d'attirer un maximum d'habitants, sans trop de formalisme.
- Les habitants ne semblent pas souhaiter s'investir dans une organisation lourde avec désignation de représentant, préparation de compte rendu,
- La question de la légitimité des « porte paroles » des quartiers se pose. Si des représentants doivent être désignés il conviendrait de procéder à des élections.
- Les réunions doivent être ouvertes afin de laisser la possibilité à chacun de venir
- La fréquence d'une réunion par trimestre est évoquée.
- Pour impulser la démarche il semble indispensable que des élus habitants des quartiers soient présents pour animer les premières réunions.

### **Sujets évoqués par écrit :**

**Certaines des questions posées par écrit ont trouvé réponses au cours de la réunion (cf ci-dessus). Pour les autres, nous reprenons ci-dessous celles concernant plusieurs habitants. Pour celles d'ordre plus particulier, une réponse sera donnée individuellement**

Rue Ferroussat : trottoirs, chaussée, carrefour avec RD 50, circulation croissante, (Clos St Antoine), avenir chemin OTL (*discussion en cours avec le département pour un rond point*)

Numéricable : plan d'extension ? (*pas prévu car, d'après le Département qui gère ce plan, la dernière action réalisée fin 2009 dans le cadre du plan de relance supprime quasi tous les cas primordiaux de non- accès total à l'ADSL sur la commune*)

Beunant : aménagement piéton Vieille route et du carrefour, *aménagement budgété en 2011, nouveau contact avec département pour le feu tricolore, situation des arrêts bus. Vitesse (discussions avec le département)*

Délinquance sur la commune : *celle-ci vient traditionnellement par vague, mais d'après la gendarmerie, elle n'est pas globalement croissante sur Chaponost et est limitée : environ une quarantaine de cambriolages et tentatives par an sur 3 300 foyers.*

Aménagement rue Radix, niveau Clos St Antoine *en discussion*

Route des aqueducs : trottoir ; affaissement chaussée au 12 de la route et excès de vitesse à *étudier*

Z A du Caillou : y aura-t-il des accès vers chemins du château et de Combalat ? *Oui à moyen terme, et uniquement piétons et cyclistes*

Assistants maternelles avec horaires décalés ? : Informations auprès du Relais d'assistants maternelles

Chaussée bd des Vergers : *carrefour Radix et trottoir adjacent budgétés*

Eclairage public au Ronzère et au carrefour Vieille route – pont chemin de fer. à *étudier*

Route de Francheville à l'abandon *étudier aménagements avec projet industriels en cours*

Non distribution de Chap Info dans plusieurs endroits (Chantegrillet ; Taffignon, Beunant,..) : ces adresses ont été signalées à la société de distribution pour une rectification. Il est aussi envisageable, si la non distribution persiste, d'envoyer le bulletin par courrier. *Contactez directement le Service communication de la Mairie. Rectifications en cours auprès de la société distributrice*

### **Les élus de votre quartier**

Geneviève CHEVASSUS

Yves PIOT

Daniel SERANT

Katherine SOURTY

Nathalie VINCENT

Françoise BULLY

joignables à l'adresse mail suivante : [secretariatdeselus@mairie-chaponost.fr](mailto:secretariatdeselus@mairie-chaponost.fr)